

3 ANS POUR AGIR POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

" la fin du tout voiture, c'est maintenant "

Le Groupe d'expert-es intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a rendu public son 6ème rapport intimant les gouvernements à prendre un tournant radical sous 3 ans. La présidentielle qui vient de s'achever n'a guère repris les préconisations de celui-ci, dans les débats de l'entre-deux-tours. Or, les transports constituent un secteur fortement émetteur de Gaz à Effet de Serre (GES) (44% entre 1990 et 2019 pour la France¹), et les politiques alternatives au tout voiture restent encore insuffisamment déployées. Déconnectés des préconisations du Giec, des projets partout en France continuent de se multiplier : golfs, fermes-usines, industrialisation des forêts, entrepôts géants, et toujours de nouvelles infrastructures routières. C'est justement pour attirer l'attention sur un projet très local de bétonisation mortifère des terres de la Plaine de Saint-Péray que des habitant-es et associations de l'agglomération valentinoise lancent une vélorution le 13 mai 2022, à laquelle toute personne est bienvenue.

Jusqu'ici tout ne va pas bien selon le Giec

Alors que le Giec vient d'achever la publication de son sixième rapport et que l'État français a récemment été condamné deux fois par la justice pour carences fautives dans la lutte contre le réchauffement global, les politiques ne prennent pas la mesure des caps à amorcer. Selon les expert-es du Giec, il reste moins de trois ans pour inverser la courbe des émissions de GES, et selon eux, " sans une réduction immédiate et radicale des émissions dans tous les secteurs, il nous sera impossible de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C ", comme prévu dans l'Accord de Paris signé en 2015. " Nous sommes à la croisée des chemins. Les décisions que nous prenons maintenant peuvent garantir un avenir viable. Nous avons les outils et le savoir-faire nécessaires pour limiter le réchauffement", a insisté Hoesung Lee, le président du Giec².

Des politiques sur les modes actifs insuffisantes



Vélorution empruntant le Pont Mistral - Sources : Chris CHAROUSSET

L'époque où Pompidou clamait qu'"il faut adapter la ville à l'automobile" pourrait sembler révolue. Cependant dans les faits, en France le tout voiture (thermique ou électrique) est certes terriblement démodé, mais bel et bien tenace. Or, dans un contexte de tensions accrues autour des énergies fossiles, déployer des politiques publiques ambitieuses et concrètes en faveur des mobilités actives à l'échelle nationale et locale constitue un levier efficace, non-discriminatoire et alternatif

1 <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2022/9-panorama-francais-des-gaz-a>

2 <https://reporterre.net/C-est-maintenant-ou-jamais-les-solutions-du-Giec-face-au-chaos-climatique>

aux énergies non renouvelables. Comme la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) le souligne, "Pratiquer la marche ou le vélo est aujourd'hui un mieux-disant social : pour [notre autonomie énergétique], notre santé, notre pouvoir d'achat, nos relations de proximité, nos emplois et pour le climat".

L'écologie sociale et populaire, la grand absente de la présidentielle !

Ainsi, nous faisons le constat que les élections présidentielles sont passées à côté d'une écologie sociale et populaire, porteuse de changement sociétaux, d'horizons pour des lendemains plus sereins et d'enjeux importants pour notre humanité. Une grande partie de la population sort dépitée de ce scrutin à double tour. Cependant, il nous apparaît urgent de faire front commun, de nous mobiliser, de barrer la route aux grands projets inutiles. Aussi, cette vélorution, comme plusieurs autres mouvements post-élections, s'inscrit dans la perspective d'un troisième tour social et environnemental avec pour fer de lance l'abolition des projets néfastes pour l'environnement (tels que la bétonisation artificielle, les grands projets autoroutiers, etc.)

Un projet d'un autre temps : la déviation de Saint-Péray

La vélorution du 13/05/2022 passe par la commune de Saint-Péray, commune grignotée par l'urbanisation, et s'achève à la Plaine, enclave rescapée de l'artificialisation galopante des terres. Espace à vocation majoritairement agricole, ludique ou naturelle, la Plaine de Saint-Péray est menacée par un projet mortifère d'un autre temps : le passage d'une nouvelle voie rapide. L'enquête publique du printemps 2021 sur le projet n'a permis à la population de s'exprimer que sur cette seule proposition de nouvelle voie rapide en réponse au problème identifié. Pourtant, des alternatives tout aussi efficaces pour régler les problèmes de bouchons sont possibles : transports en commun plus réguliers, disponibles en soirée et circulant sur des voies réservées, continuités et sécurité des pistes cyclables, télétravail favorisant le mieux-circuler... Ainsi, inopérante pour régler le problème local des bouchons, la construction de cette route vient servir des projets plus larges : le contournement routier de Valence et l'urbanisation de la Plaine. C'est notamment pour ces raisons que le collectif Alternative à la Déviation de Saint-Péray³ a lancé récemment, en lien avec la FRAPNA Drôme, un recours juridique contre la Déclaration d'Utilité Publique du projet (DUP). Tous les soutiens sont les bienvenus !

Rendez-vous à la fontaine monumentale à Valence, **le vendredi 13 mai, à 18 heures**, pour prendre part à cette vélorution qui va jusque Saint-Péray, rencontrer et discuter avec les habitant·es, collectifs engagés et associations sur ces sujets.

Collectif
« Alternatives à la
déviation routière de
Saint-Péray »

Les Re-Cyclettes



REVV



FRAPNA Drôme



3 Plus d'infos sur Aldev : <https://www.facebook.com/Alternatives-%C3%A0-la-d%C3%A9viation-routi%C3%A8re-de-Saint-Peray-101214461819874>